

## **RÉUNION PUBLIQUE à THOIRAS le 4 OCTOBRE 2023 CRÉATION D'UNE COMMUNE NOUVELLE**

**A l'issue de cette réunion, une idée semble partagée par la majorité de l'assistance :**

- A propos d'une fusion de communes, aucune position ne peut être prise sur cette initiative en l'absence d'un projet de territoire qui en donne le sens, et permette d'en mesurer les avantages et inconvénients pour les habitants de chaque communes.

Il nous a paru nécessaire que cette conclusion soit portée à la connaissance de nos élus afin qu'ils sachent que nous estimons indispensable d'élaborer un projet structurant pour ce nouveau territoire, en préalable à une éventuelle décision de création d'une commune nouvelle regroupant 3 ou 4 communes (Saint-Bonnet-de-Salendrinque y ayant peut-être renoncé).

Pour donner tout son sens et sa force à cette proposition, il faut démontrer qu'elle est soutenue par un nombre important d'administrés, comme en a témoigné la nombreuse assistance à la réunion publique que nous avons organisée mercredi 4 octobre.

L'objectif est de faire adopter un calendrier différent de celui qui est d'ores et déjà engagé par nos élus pour laisser le temps à un vrai travail de fond sur le projet.

Actuellement, une course semble engagée pour qu'une décision conclusive des conseils municipaux intervienne le plus rapidement possible afin que la fusion de communes soit effective avant la période des 12 mois qui précèdent les prochaines élections municipales (2026), au cours de laquelle elle ne pourra plus être prise.

Il serait plus sérieux et démocratique que l'année qui s'achève et l'année 2024 qui vient soient consacrées à la création d'un projet s'appuyant sur ce que les communes fondatrices ont en partage ou non, et à définir les axes d'actions propres à résoudre leurs problématiques, optimiser leurs ressources et développer de façon durable leurs villages ruraux.

Ce projet de territoire, impliquant la population concernée, pourrait prendre une forme programmatique pour les candidats aux prochaines municipales, la sanction du suffrage populaire lui conférant ou non une légitimité.

**Appel pour présence au conseil municipal de Thoiras le mercredi 11 octobre 2023 à 20h30  
Salle du conseil de la mairie de Thoiras – Le Puech  
où sera examiné le "principe de création d'une commune nouvelle"**

**Venez nombreux**

Notre présence devra être muette, mais nous pourrons demander la parole à la fin du conseil pour faire part de nos doléances (laisser un document tel que celui-ci éventuellement).

La même opération devra être répétée le :

**samedi 14 octobre à 9h30 lors du conseil municipal de Corbès**

Agora corbésienne et regroupement d'habitants de Thoiras

Web : [corbes-infos.fr](http://corbes-infos.fr)

Mail : [contact@corbes-infos.fr](mailto:contact@corbes-infos.fr)